



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

EPCI

Question écrite n° 83570

Texte de la question

M. René Dosière demande à M. le ministre délégué aux collectivités territoriales de lui faire connaître pour chacune des trois dernières années le montant global des indemnités perçues par les élus intercommunaux (présidents, vice-présidents...) telles qu'elles figurent dans les documents budgétaires correspondants, en distinguant les communautés urbaines, les communautés d'agglomération et les communautés de communes.

Texte de la réponse

Les documents budgétaires tels qu'exploités par la DGCL permettent de disposer des données suivantes, s'agissant des intercommunalités à fiscalité propre. Les montants en euros recouvrent l'ensemble des indemnités, frais de mission et de formation pour les présidents, vice-présidents et délégués (compte 653 de la nomenclature M14). Les ventilations à des niveaux plus détaillés ne sont pas disponibles.

EPCI	2000	2001	2002	2003
CU total dépenses	12 424 753	15 772 603	16 312 064	16 628 502
Variation n/(n-1)		26,9 %	3,4 %	1,9 %
Nombre	12	14	14	14
Variation n/(n-1)		16,7 %	0,0 %	0,0 %
CA total dépenses	13 747 631	23 676 176	39 852 897	45 814 118
Variation n/(n-1)		72,2 %	68,3 %	15,0 %
Nombre	50	9	120	143
Variation n/(n-1)		80,0 %	33,3 %	19,2 %
SAN total dépenses	1 151 057	1 211 527	1 261 952	1 333 714
Variation n/(n-1)		5,3 %	4,2 %	5,7 %
Nombre	9	8	8	8
Variation n/(n-1)		-11,1 %	0,0 %	0,0 %

CC à TPU total dépenses	10 421 752	17 082 214	23 669 727	28 200 761
Variation n/(n-1)		63,9 %	38,6 %	19,1 %
Nombre	306	511	745	934
Variation n/(n-1)		67,0 %	45,8 %	25,4 %
CC 4 taxes total dépenses	17 017 328	24 669 030	31 858 694	36 162 808
Variation n/(n-1)		45,0 %	29,1 %	13,5 %
Nombre	1 227	1 222	1 287	1 261
Variation n/(n-1)		-0,4 %	5,3 %	-2,0 %
CC total dépenses	27 439 080	41 751 244	55 528 421	64 363 569
Variation n/(n-1)		52,2 %	33,0 %	15,9 %
Nombre	1 533	1 733	2 032	2 195
Variation n/(n-1)		13,0 %	17,3 %	8,0 %
Total EPCI	54 762 520	82 411 549	112 955 334	128 139 903
Variation n/(n-1)		50,5 %	37,1 %	13,4 %
Nombre	1 845	2 000	2 174	2 360
Variation n/(n-1) source DGCL		8,4 %	8,7 %	8,6 %

Les augmentations enregistrées correspondent pour une grande part à l'extension du périmètre de l'intercommunalité. Ainsi pour les communautés urbaines (CU), les communautés d'agglomération (CA) et les syndicats d'agglomération nouvelle (SAN), l'augmentation du montant des dépenses est en rapport avec l'augmentation du nombre de ces structures. L'extension très forte du nombre de communautés de communes à taxe professionnelle unique (CC à TPU) est à mettre en parallèle avec leur montant de dépenses sur ce poste. En revanche les autres communautés de communes, dont le nombre est stable, enregistrent une hausse sensible de leurs dépenses sans qu'apparaisse d'explications à ce mouvement. Les indemnités maximales votées par les organes délibérants pour l'exercice effectif des fonctions de président ou de vice-président sont déterminées en appliquant au montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique (1015) un taux déterminé par décret, tenant compte de la strate de population de l'EPCI. La masse des indemnités versées connaît une hausse particulièrement nette en 2001, année de renouvellement des conseils municipaux, par rapport à l'année précédente. La hausse se manifeste encore en 2002. Les élections municipales de 1995 avaient permis la désignation de 497 188 conseillers municipaux dont le mandat s'est terminé en 2001. Les élections de 2001 ont élu 514 519 conseillers municipaux. De 2000 à 2003 la hausse annuelle de l'indice des prix à la consommation (hors tabac) a été comprise entre 1,6 % et 1,9 %. L'ensemble de ces facteurs, malgré une hausse modérée de la valeur du point d'indice de la fonction publique servant de référence, a contribué à la hausse des masses indemnitaires considérées.

Données clés

Auteur : [M. René Dosièrè](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 83570

Rubrique : Coopération intercommunale

Ministère interrogé : collectivités territoriales

Ministère attributaire : collectivités territoriales

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 24 janvier 2006, page 632

Réponse publiée le : 23 janvier 2007, page 802